

La Force en Liberté
FOFOFOFOFO
L'efficacité réformatrice

FO



Usine
Georges Besse de Douai
Tél. : 01/76/83/95/86
Fax : 03/27/95/04/51

Le : 21 juin 2013

CHSCT MONTAGE

SUD de nouveau en plein délire !!!

FO revient en ligne de mire !!!

C'est décidément une obsession pour le syndicat SUD de s'en prendre aux autres syndicats :

Un coup sur FO, un coup sur la CFDT, un coup sur la CFE/CGC, même la CGT n'a pas été épargnée...

Voilà maintenant qu'ils s'en prennent nommément à une déléguée FORCE OUVRIERE, Secrétaire du CHSCT montage, cela parce qu'elle a fait tout simplement son travail de Secrétaire en toute légalité.

Ils vont même jusqu'à lui reprocher des arrêts maladie qui ne sont autres qu'un arrêt pour maternité.

Ha évidemment à FORCE OUVRIERE, il y a des délégués plus sérieux qui n'hésitent pas à se déplacer à l'usine pour l'intérêt des salariés !!!

Ce n'est pas à SUD que l'on verra ça !!! Pour bon nombre, ils utilisent les arrêts maladie quand ils n'ont plus d'heure de délégation !!!

Evidemment quand on fait souvent appel à la grève, que l'on se pointe en délégation et non en grève....

Quoiqu'il en soit, si nous sommes à **FORCE OUVRIERE** majoritaires depuis quelques années, ce n'est pas par l'opération du saint esprit, c'est bien parce que beaucoup de salariés ont apporté leur confiance à notre travail de tous les jours.

A FORCE OUVRIERE, ce n'est pas une fois brandir le tribunal, une fois brandir une expertise et puis disparaître pendant des jours. Nous c'est tous les jours que nous sommes auprès des opérateurs pour faire en sorte de régler leurs problèmes.

C'est vrai que le 52 v/h a encore des problèmes, c'est vrai que le 45 v/h va ramener d'autres problèmes mais ce n'est sûrement pas en créant des « bagarres » syndicales que les problèmes des opérateurs vont se régler.

Quant à votre demande d'expertise, soyons clairs :

- *Tout d'abord vous faites une déclaration dans laquelle vous parlez au nom de tous les syndicats sans avoir demandé leur avis.*
- *Vous semblez ignorer la loi qui prévoit que pour un vote le sujet doit-être inscrit avant à l'ordre du jour (ce qui n'était pas le cas).*
- *Vous mettez en avant un cabinet d'expertise qui n'est autre qu'un cabinet très très PROCHE du syndicat SUD....bizarre...bizarre.*

Oui, nous avons voté contre le passage à 45 v/h parce qu'aujourd'hui, toutes les conditions ne sont pas remplies pour avoir des engagements corrects et c'est sur ce sujet que **les élus FORCE OUVRIERE** se battent :

Un passage à 45 v/h dans de bonnes conditions pour que la baisse des marchés automobiles ne creuse pas encore plus le porte monnaie des salariés avec des pertes de salaires dues au chômage.

Une fois de plus, vous essayez de vendre du rêve aux salariés en leur faisant croire que votre action miraculeuse va éliminer le passage à 45 v/h !!!

Evidemment quand on est comme vous incapable de masquer son incompetence en faisant croire qu'un expert va tout régler....

Cela vous permet peut-être de sauver la face mais ce n'est pas cela qui règle les problèmes des opérateurs.

Et n'oubliez pas chers délégués SUD avant de passer des torchons ayez le cul propre !!!

A bon entendeur....salut